

Granotes

Environnement
Une deuxième fleur
pour la ville

Page 3

Budget 2013

Attention, travaux !

Pages 7-8-9



Ville d'Argelès-sur-Mer
Bulletin municipal d'information
n°109 . janvier - février 2013



Environnement

Une deuxième fleur pour la ville.

.....Page 3

Travaux

Le tour d'horizon des chantiers au village et à la plage.

Finances

Taux d'imposition :

Argelès bien placée.

Budget 2013 :

attention, travaux !

Les principaux travaux

programmés en 2013

.....Pages 6-7-8-9

Vie municipale

Les dossiers du conseil

Les vœux du conseil

municipal aux Argelésiens

.....Pages 10-11

Culture

Le patrimoine de l'Albera

s'affiche.

Les chemins

de la Retirada 2013.

.....Page 12

Animations

L'agenda de février et mars.

.....Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité.

.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous.

.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,

Maire d'Argelès-sur-Mer

Allée Ferdinand Buisson

66700 Argelès-sur-Mer

Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com

Rédaction et Maquette

Service Communication.

Crédits photographiques

Service Communication.

R. Delhaye (préfecture de Région)

Imprimerie

Imprimerie Salvador

(Elne) Papier 100% recyclé.

Éditorial



A quinze, nous serons plus forts

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer

Député des Pyrénées-Orientales

L'année 2013 qui vient de s'ouvrir est une année importante pour Argelès-sur-Mer et la communauté de communes Albères-Côte Vermeille. Pendant celle-ci, comme le schéma départemental de coopération intercommunale le précise, nous lançons la concertation avec Elne, Bages et Ortaffa pour que ces 3 communes rejoignent notre communauté au 1^{er} janvier 2014. Dans les mois qui viennent, nous aurons à préciser avec les nouveaux venus quelles seront les compétences communes que nous partagerons.

Au-delà de la démarche purement administrative, l'arrivée de ces 3 communes va renforcer notre position au sein du département. Dans un an, nous constituerons une force de 15 communes avec près de 55 000 habitants. Une force où nous mettrons en commun nos ressources et où nous mutualiserons nos moyens pour une grande efficacité au service des citoyens. Face à l'agglomération de Perpignan, ses 36 communes et ses 255 000 habitants, il est indispensable que vive au sud du département une communauté forte, une communauté pour les citoyens avec des services publics dans les domaines de l'enfance et de la petite enfance, de la jeunesse, de la lecture publique, de la collecte des déchets, de l'eau et de l'assainissement. Cette communauté doit porter des réalisations comme la médiathèque d'Argelès-sur-Mer qui compte aujourd'hui 2 300 abonnés et conduire des projets à l'échelle du territoire comme la piscine couverte intercommunale.

Si je reste autant attaché au service public, c'est parce je suis persuadé -et plus encore en période de crise- qu'il est le véritable garant de l'égalité entre tous les citoyens. En 2002, la communauté de communes reprenait en régie les services de l'eau et de l'assainissement jusqu'alors assurés par une compagnie privée.

Dix ans après, en 2012, pour une consommation de 120 m³ par an, le prix du m³ d'eau TTC est de 1,60 euros par an à Argelès-sur-Mer. En 10 ans, nous avons fiabilisé le réseau de distribution et baissé le prix de l'eau. Nous disposons d'un service de qualité et de proximité avec des équipes d'astreinte capables d'intervenir très rapidement.

A titre de comparaison, pour une même consommation, le prix du m³ d'eau dans les villes de plus de 10 000 habitants du département est de 2,63 euros à Saint-Estève, de 2,88 euros à Saint-Cyprien, de 3,24 euros à Perpignan et de 3,51 euros à Canet, communes qui ont délégué totalement ou partiellement ce service à des compagnies privées.

C'est dans cette optique de service public que la communauté à quinze continuera d'oeuvrer.

Une deuxième fleur pour la ville

Le jury des Villes et Villages fleuris vient d'attribuer cette distinction à la commune pour sa politique en matière de gestion des espaces paysagers et de qualité de vie. La 1^{ère} fleur avait été décernée en 2009.

La bonne nouvelle est tombée juste avant Noël : Argelès-sur-Mer recevait la deuxième fleur pour laquelle la ville avait posé sa candidature. Le jury régional s'était déplacé au mois de juillet dernier pour visiter les espaces verts de la ville mais aussi le soin que celle-ci porte à son environnement.

Le concours national des Villes et Villages fleuris est une véritable institution puisqu'il fut lancé en 1959. Au fil des années, il a évolué.

Aujourd'hui, le label Villes et Villages Fleuris reste attaché au symbole de la fleur mais son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus large.

Actuellement, il récompense les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la



La présentation de la deuxième fleur lors des vœux au personnel municipal.

qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes.

« L'obtention de cette deuxième fleur récompense le travail entrepris, la technicité des agents et met en valeur notre commune

auprès de ses habitants et des touristes qui y séjournent » explique Marie-Thérèse Cachier, conseillère municipale chargée du cadre de vie qui, au nom de la commune, a reçu le prix à

Nîmes. Avec cette deuxième fleur, Argelès-sur-Mer rejoint Saint-Cyprien, Bolquère et Vernet-les-Bains, elles aussi détentrices de la deuxième fleur dans le département.

Les espaces verts en chiffres

212 000 m² d'espaces verts, 50 000 m² de gazon, 1 400 m² de plantations fleuries, 320 jardinières, 13 000 mètres linéaires de haies, 10 000 arbustes, 7 200 arbres, un bois de pins de 12 hectares, 8 000 pins centenaires dont 2 000 dans le bois des pins, 2 km de promenade de front de mer végétalisée, le parc municipal de Valmy d'une superficie de 6 hectares.

Pépinière municipale : 1 hectare de surface, 14 000 plantes, 500 arbres, 4 serres dont 1 de 750 m².

Les moyens humains : le service compte 42 agents dont 25 sur le terrain et 17 affectés à l'entretien d'équipements communaux (parcs, stades).

Charançon rouge

Menaces sur les palmiers

Le charançon rouge est une espèce nuisible pour les palmiers. Il est apparu en France en 2006 dans les Alpes-Maritimes puis le Var avant d'arriver dans les Pyrénées-Orientales fin 2012.

Une vingtaine de communes est atteinte dans le département. A Argelès-sur-Mer, en janvier, on dénombrait 6 palmiers contaminés et la surveillance a été renforcée.

Le charançon rouge peut entraîner la mortalité des palmiers les plus attaqués. Les deux variétés les plus sensibles sont le palmier dattier « Phoenix dactylifera » et le palmier des Canaries « Phoenix canariensis ».

Le charançon rouge se développe de manière cryptique (les larves demeurent totalement invisibles pendant des mois), les premiers symptômes n'apparaissant que 4 à 6 mois après le début de l'infestation.

Une fois l'intérieur du palmier complètement vidé, celui-ci meurt subitement, voire se casse.

Ce qu'il faut faire :

Si vous avez un doute sur l'état sanitaire de votre palmier, voici la démarche à suivre :



1) Appeler les services techniques de la ville au 04 68 95 34 23.

Des agents municipaux ont été formés à la détection du charançon et établiront un diagnostic si nécessaire.

2) Si votre palmier est contaminé, la ville a l'obligation d'en informer le SRAL (Service régional de l'alimentation) qui établira un périmètre sanitaire.

3) A ce stade, seules des entreprises agréées peuvent intervenir pour étêter, traiter ou abattre le palmier infesté.

Le tour d'horizon des chantiers

Lycée Emile Combes

Le permis de construire a été signé à la mi-janvier lors du comité de pilotage qui s'est tenu en mairie.

Au cours de celui-ci, un calendrier prévisionnel du chantier a été dévoilé.

Les travaux de terrassement sur le site commenceront au mois de mai prochain.

La construction de l'établissement se poursuivra jusqu'au deuxième trimestre 2015 pour une ouverture à la rentrée scolaire 2015.

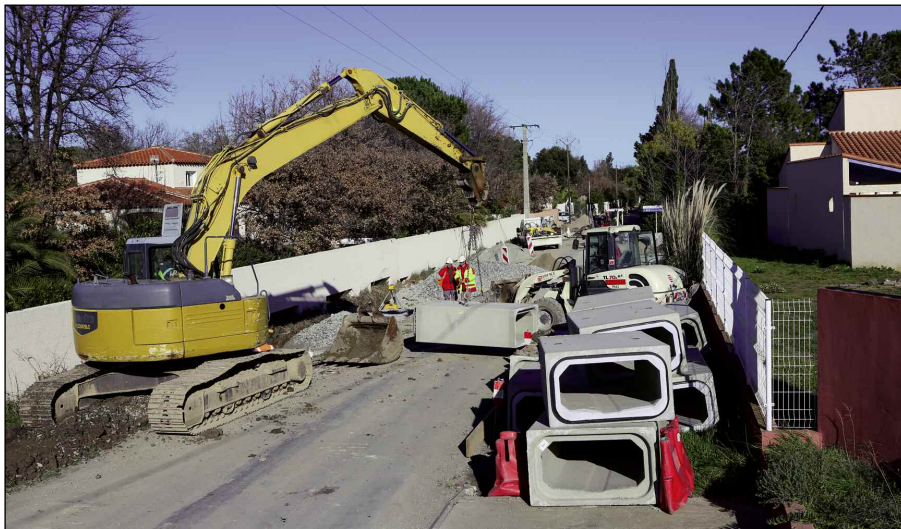
A l'automne 2014, la ville lancera l'aménagement du rond-point du lycée et du parking qui pourra accueillir une vingtaine de bus.



La réalisation du gymnase, elle aussi à la charge de la ville, débutera au second trimestre

2014 pour des travaux d'une durée d'un an. Dans les mois qui viennent, une

maquette du lycée (*notre photo*) sera exposée à l'hôtel de ville.



Route de Taxo à la Mer

Dans le prolongement de celle réalisée l'hiver dernier, une nouvelle tranche de travaux a été lancée route de Taxo à la Mer. Elle concerne le secteur compris entre le camping de Taxo-les-Pins et le futur rond-point qui desservira l'entrée du lycée (*lire ci-dessus*).

Les travaux concernant la modernisation des réseaux hydrauliques sont en cours. Ceux-ci terminés, les aménagements de voirie verront la pose d'un nouveau revêtement, la mise en place d'un éclairage encastré et la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle. Elle sera située côté droit de la chaussée en direction de la mer.

Place de la Sardane

Au Racou, les services municipaux sont en train de réaliser des travaux pour les locaux attenants au boulodrome.

Ceux-ci vont permettre l'extension du local de stockage et la restructuration des sanitaires avec création de WC pour les personnes à mobilité réduite.



Rue de la Convention

La ville a lancé une consultation auprès des riverains pour l'aménagement de cette voie.

En attendant le résultat de la concertation, des plots métalliques ont été installés côté gauche de la chaussée en direction de la rue du 14 juillet.

Quelques places de stationnement ont été supprimées mais les piétons disposent maintenant d'un parcours sécurisé.

s au village et à la plage

Dépôt de bus

Rue des Sorbiers, le conseil général entreprend actuellement l'aménagement d'un dépôt de bus pour 40 véhicules environ. Ce dépôt est implanté à l'entrée ouest d'Argelès-sur-Mer, entre le poste de transformation EDF et la voie ferrée.

Les travaux en cours consistent en l'aménagement de la plateforme (dégagement des emprises, nivellement, enrobés, bordures, assainissement), la mise en place de dispositifs logistiques (station-service, aire de lavage), l'éclairage public et la réalisation de bâtiments modulaires (bureaux, vestiaires, sanitaires chauffeurs) Pour les aménagements paysa-



gers, les haies de conifères seront remplacées par des plantations tout autour du dépôt pour permettre une insertion du projet

dans l'environnement. A la demande de la ville, une emprise de 4 mètres sera réservée autour du dépôt pour préserver

la réalisation d'une liaison pour les déplacements doux (vélos, piétons) vers le parc d'activités et le lycée.



Parking des Platanes

A la plage, les travaux de modernisation du parking des Platanes sont en cours de réalisation. Novembre et décembre ont vu la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement.

La murette qui longe l'avenue des Platanes vient d'être démolie. 200 emplacements de stationnement pour les deux-roues vont y être aménagés. La rénovation de la voirie, de l'éclairage et la création d'accès au marché artisanal pour les personnes à mobilité réduite sont également programmées.

Enfin, quatre conteneurs enterrés (2 pour les ordures ménagères, 2 pour les emballages ménagers recyclables) vont être installés.

Faubourg de l'Arpe

A partir du mois de février, le chantier de rénovation des rues Joffre et d'Alembert va entrer dans la phase voirie avec la modernisation de la chaussée, des trottoirs et l'installation d'un nouvel éclairage public.

Auparavant, la communauté de communes avait procédé à la rénovation du réseau d'eau potable et le SYDEL (Syndicat départemental d'électricité) et ERDF à la mise en esthétique du réseau électrique.



Taux d'imposition : Argelès bien placée



Les taux d'imposition 2012 publiés par le ministère de l'intérieur pour les villes de plus de 10 000 habitants en Languedoc-Roussillon démontrent que les taux pratiqués par la ville sont parmi les plus bas.

Ville	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	TEOM**
Agde	18,99 %	25,46 %	65,02 %	15,44 %
Alès	20,96 %	34,16 %	66,04 %	12,83 %
Argelès-sur-Mer	12,03 %	15,67 %	38,10 %	10,50 %
Bagnols-sur-Cèze	13,65 %	22,68 %	67,50 %	16,29 %
Beaucaire	14,64 %	26,53 %	53,20 %	14,73 %
Béziers	20,34 %	27,65 %	62,56 %	11,74 %
Canet-en-Roussillon	14,71 %	19,21 %	44,25 %	12,66 %
Carcassonne	15,94 %	41,69 %	113,05 %	11,01 %
Castelnaudary	12,61 %	33,66 %	93,24 %	12,09 %
Castelnau-le-Lez	17,44 %	36,14 %	127,23 %	11,25 %
Frontignan	24,44 %	33,33 %	121,22 %	18,50 %
Lattes	18,48 %	27,32 %	80,32 %	11,25 %
Lézignan-Corbières	14,58 %	31,78 %	99,15 %	12,00 %
Limoux	12,84 %	33,17 %	88,74 %	18,61 %
Lunel	20,94 %	39,10 %	80,66 %	10,30 %
Mauguio	13,98 %	16,76 %	90,26 %	10,00 %
Mende	13,37 %	30,68 %	212,75 %	9,69 %
Mèze	17,73 %	35,57 %	90,02 %	14,50 %
Montpellier	22,49 %	31,18 %	112,71 %	11,25 %
Narbonne	11,44 %	28,63 %	67,79 %	10,42 %
Nîmes	29,33 %	31,05 %	83,76 %	14,50 %
Perpignan	18,73 %	27,46 %	41,85 %	8,22 %
Pont-Saint-Esprit	31,18 %	35,83 %	121,18 %	20,00 %
Saint-Cyprien	16,38 %	21,89 %	72,19 %	12,83 %
Saint-Estève	13,25 %	19,10 %	46,11 %	11,37 %
Saint-Gilles	18,65 %	35,18 %	108,61 %	17,15 %
Sète	28,74 %	42,12 %	60,44 %	18,50 %
Vauvert	14,66 %	29,44 %	86,01 %	12,90 %
Villeneuve-lès-Avignon	14,47 %	31,98 %	115,63 %	15,70 %

Le Languedoc-Roussillon compte 29 villes peuplées de plus de 10 000 habitants. Le tableau ci-dessus récapitule les taux de fiscalité directe votés par les communes pour les taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti et celui de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères voté par les groupements de communes.

Ces taux sont consultables sur le site du ministère de l'intérieur* puis en cliquant sur les onglets *publications, statistiques, collectivités territoriales, fiscalité locale, communes et taux de fiscalité directe votés en 2012 par les communes de 10 000 habitants ou plus*. A leur lecture, on constate qu'Argelès-sur-

Mer était la commune de la région qui, en 2012, appliquait les taux d'imposition les plus bas pour les taxes sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti.

Pour la taxe d'habitation, Argelès-sur-Mer se classe à la deuxième place, seulement précédée par Narbonne.

Pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM), Argelès-sur-Mer est à la sixième place sur 29 communes.

Ces taux d'imposition s'appliquent sur une valeur locative brute déterminée par les services fiscaux. Cette valeur locative résulte de l'évaluation par l'Etat du bien que vous occupez. A cette valeur locative, les communes

peuvent appliquer des dégrèvements.

Ce que fait Argelès-sur-Mer avec un abattement de 15% pour les résidences principales et pour les charges de famille (20% pour les deux premières personnes et 25% à partir de la troisième). Ces dégrèvements sont le maximum autorisé.

Dans certains cas, ces taux peuvent être majorés si le groupement intercommunal auquel adhère la commune applique une fiscalité additionnelle. Ce n'est pas le cas pour Argelès-sur-Mer puisque la communauté de communes Albères-Côte Vermeille n'applique pas de fiscalité additionnelle.

*www.interieur.gouv.fr

Budget 2013 : attention, travaux !

Le dernier budget du mandat municipal sera marqué par une montée en puissance de l'investissement avec des opérations comme la construction d'un réfectoire à Curie-Pasteur, d'une caserne de gendarmerie et la restructuration du restaurant du 3^{ème} âge. Le programme annuel de modernisation de la voirie est poursuivi et intensifié.



Parmi les investissements poursuivis en 2013, l'aménagement du chemin de Neguebous dont les travaux seront terminés au printemps.

Trente-quatre millions huit cent trente et un mille neuf cent quatre-vingt seize euros : c'est le montant du budget 2013 voté par le conseil municipal au mois de décembre. Un budget qui s'équilibre à 21 797 568 euros pour les dépenses de fonctionnement et à 13 034 422 euros pour celles d'investissement.

Fin décembre, le vote de ce budget s'est inscrit dans un contexte d'incertitude quant au montant des dotations et des subventions de l'Etat, à l'évolution des coûts de l'énergie et des assurances et sur les difficultés des établissements bancaires qui disposent de peu de ressources à mettre à disposition des collectivités territoriales.

Dans la section fonctionnement, les principaux chapitres concernent les charges générales, de personnel, d'énergie et d'électricité (773 000 euros) et les participations comme celle versée pour le contingent incendie (475 000 euros) qui finance les services de secours, les associations (478 000 euros) et pour le Centre communal d'action sociale (202 500 euros).

En investissement, les principaux travaux lancés en 2013 sont détaillés en pages 8 et 9. Une recette prévisionnelle de 6 174 486 euros est prévue pour financer les dépenses d'équipement par voie d'emprunt.

La commune dispose déjà d'un autofinancement important à hauteur de 3 521 815 d'euros

pour financer ceux-ci en 2013. En conséquence, l'emprunt ne sera mobilisé qu'en fonction de la réalisation des travaux.

D'autres investissements, qui ne sont pas portés par la ville mais qui la concernent, verront le jour cette année : les débuts des travaux du lycée Emile Combes, la

construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie et d'un siège pour la communauté de communes et la couverture de la piscine du stade Gaston Pams.

Des opérations d'envergure qui vont modifier durablement notre paysage urbain.

Les taux d'imposition en mars

Ce n'est qu'au mois de mars, lorsque l'évolution des bases fiscales sera communiquée par les services de l'Etat, que le conseil municipal votera l'évolution des taux de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti. Lors du débat d'orientation budgétaire en novembre, il a été précisé que cette évolution tournerait autour de 2%.

Les autres budgets adoptés

Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de Neguebous

75 000 euros ont été votés au budget primitif pour l'achèvement des travaux. Cette dépense est équilibrée par la TVA récupérée dans le cadre du fonds de compensation de la TVA.

PAE de Charlemagne

Pas de crédit dans la section fonctionnement. En investissement, les élus ont voté 355 181 euros pour l'achèvement des travaux. Là aussi, la dépense est équilibrée par la TVA récupérée.

Lotissement communal de Taxo

En fonctionnement, le budget primitif s'élève à 213 000 euros. En investissement, les opérations feront l'objet d'un vote ultérieur dans le cadre de décisions modificatives.

Service portuaire

La section d'exploitation (350 000 euros) est du même ordre qu'en 2012. La section d'investissement s'élève à 310 000 euros.



La maquette du réfectoire de l'école Curie-Pasteur et des salles de sports et de loisirs dont les travaux commenceront en 2013.

Les principaux travaux progr

Voirie village

Fin des travaux d'aménagement des rues Joffre, d'Alembert et du quartier Saint Pierre. Rénovations de l'impasse des Soupirs, des rues Lecomte de Lisle et de la Révolution. Pose de ralentisseurs allée Ferdinand Buisson (hôtel de ville), chemin de Palau et route de Sorède. Elargissement de la partie basse du Cami Trencat. Chemin de la Cerigue, installation d'un pont sur l'agouille d'en Salleres.

Gambetta-Herriot

Lancement des études pour la rénovation de la place Gambetta, du boulevard Herriot et des rues adjacentes.

Sanitaires publics

Rénovation des WC de la place Saint Côme et Saint Damien, du parking du Grau, de l'avenue des Pins et du boulevard de la Mer (poste P3).

Ecole Curie-Pasteur

Construction d'un réfectoire pour 192 élèves, de salles de jeux, de musique et d'un espace réservé à la pratique de la boxe.

Stade du Marasquer

Extension des vestiaires.

Gymnase Gaston Pams

Rénovation de l'éclairage et des vestiaires, travaux de peinture

Piscine

Début des travaux d'agrandissement et de couverture de la piscine. Travaux lancés par la communauté de communes Albères-Côte Vermeille.

Chemin de Valbonne

Travaux hydrauliques et rénovation de la voirie entre la route de Collioure et le pont SNCF.

Route de Collioure

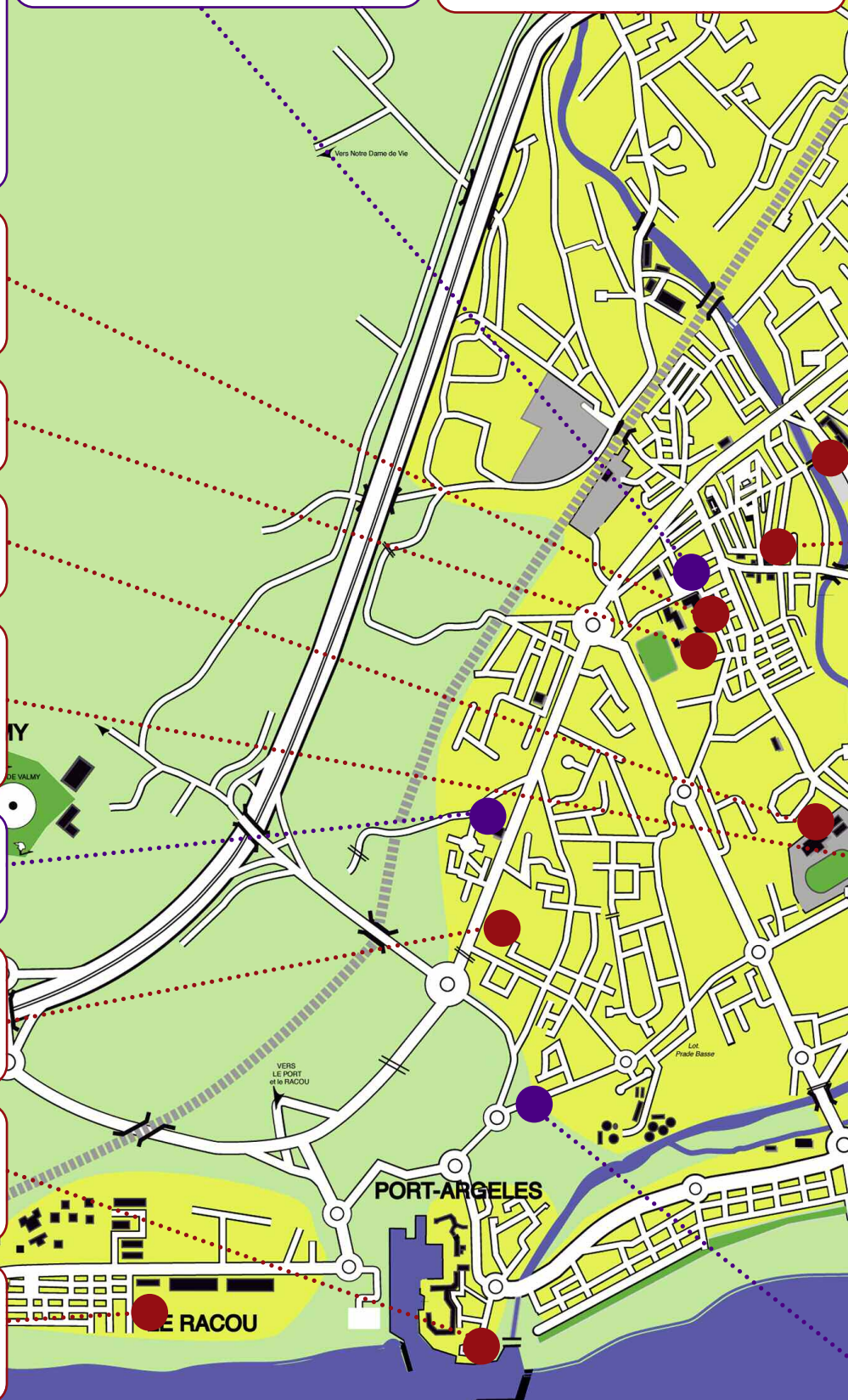
Construction d'une caserne et de logements pour le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie.

Port-Argelès

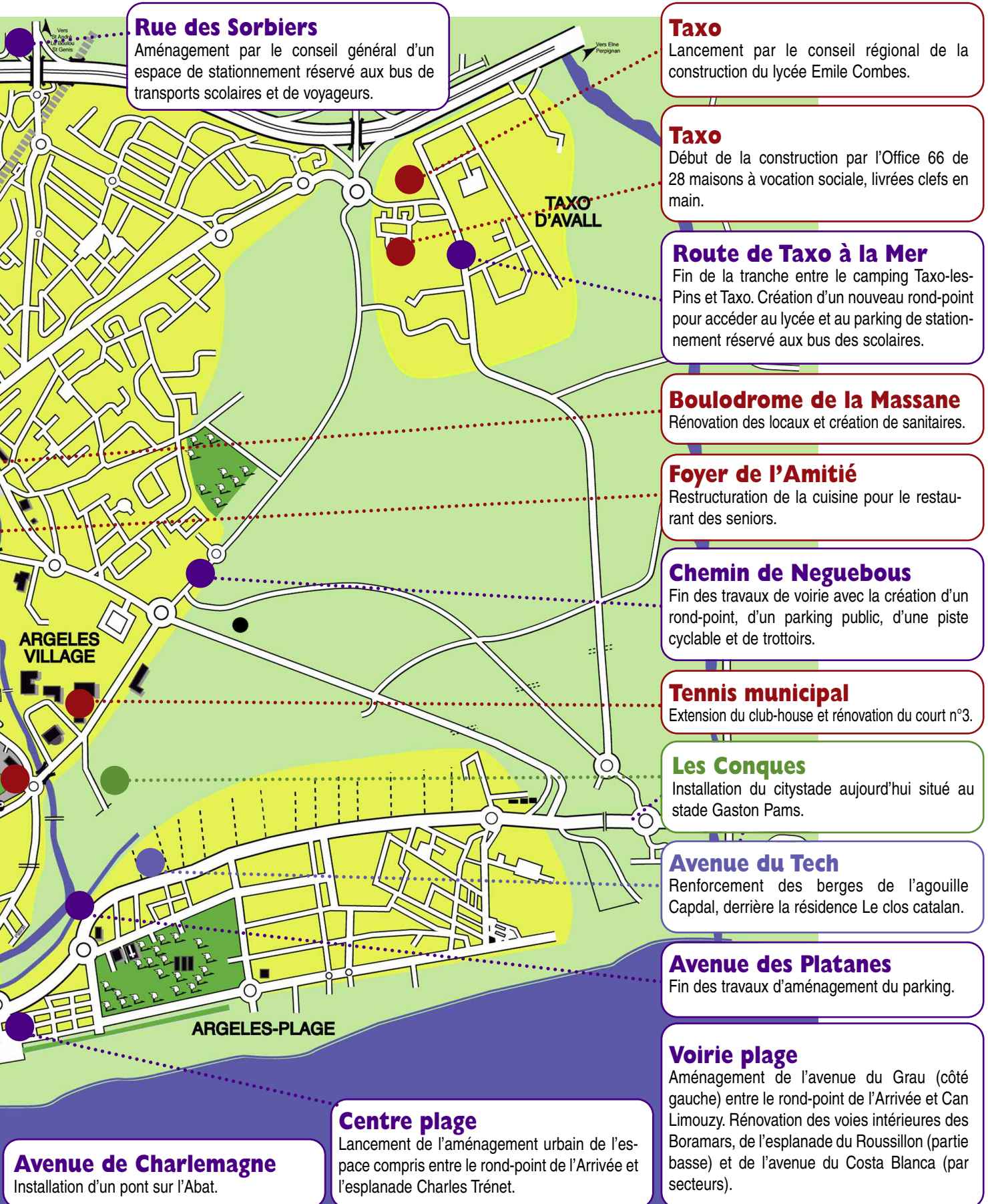
Avenue du Môle, aménagement de stands de vente pour les petits métiers de la pêche et création d'une esplanade.

Boulodrome du Racou

Extension du local de stockage, restructuration des sanitaires avec création de WC pour les personnes à mobilité réduite.



ammés en 2013



Les dossiers du conseil municipal

En décembre et janvier, l'assemblée municipale a examiné les délibérations suivantes.

Verbalisation électronique

Dans quelques mois, la police municipale n'utilisera plus le carnet à souches sur support papier pour sanctionner les infractions au code de la route.

Le conseil municipal a décidé de doter les agents de terminaux numériques pour enregistrer les procès-verbaux.

Une convention passée avec la préfecture permettra de bénéficier d'un fonds d'aide mis à la disposition des collectivités. L'investissement sera ainsi amorti en 3 ans.

Subvention

Le conseil municipal a accepté de voter une subvention de 150 euros au SYDECO THT.

Cette association qui solde ses comptes est celle qui a rassemblé les communes du département contre la construction d'une ligne aérienne à Très Haute Tension.

Echange de terrains

Dans la perspective d'un projet d'aménagement à l'intérieur de la cave de Valmy, le propriétaire a souhaité acquérir le chemin public passant au droit de son bâtiment.

En contrepartie, il a accepté de céder un terrain qui dessert le parking public et s'est engagé à effectuer les travaux de revêtement du chemin, ainsi que du parking et à réaliser une voie de bouclage contournant le bâtiment.

La commune pourra obtenir une servitude de passage pour piétons en contrebas de la cave. L'assemblée a accepté ce dispositif.



Villa Marini : situé avenue de Charlemagne, sur l'emplacement de l'ancien camping Clos Joli, l'ensemble Villa Marini a vu la construction de 6 bâtiments dont 2 sont destinés aux logements à loyer modéré.

Début janvier, plusieurs familles de locataires ont reçu les clés de leur nouveau logement.

Les appartements sont répartis en 2 bâtiments qui comprennent 2 T5, 7 T4, 10 T3 et 13 T2.

Cette remise s'est déroulée en présence de Pierre Aylagas, de Jean-Patrice Gautier, adjoint au maire chargé de la solidarité, et de plusieurs conseillers municipaux.

Piste cyclable

Ancien chemin de Collioure, la commune s'est portée acquéreur d'une parcelle de 297 m². Elle va permettre l'élargissement de la voie et l'aménagement d'une piste cyclable.

Réunions du conseil

En 2013, le conseil municipal se réunira les 28 février, 28 mars, 18 avril, 23 mai, 27 juin, 29 août, 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre. Les réunions débutent à 21h.

Acquisition de terrain

Le conseil municipal a adopté des délibérations permettant l'acquisition gratuite de terrains : dans le cadre du Plan d'aménagement d'ensemble de Charlemagne, une parcelle de 917 m² à Roussillon Lotissement pour permettre l'élargissement de l'ancien chemin de Collioure ; de deux parcelles de 167 m² et 81 m² pour l'élargissement du chemin Saint Pierre.

Tribune de l'opposition

Les associations

Argelès sur mer compte plus de 100 associations, ce qui est une bonne chose pour l'animation du village. Elles se financent, soit par la cotisation des adhérents, soit par des subventions de la mairie ou des activités.

Lorsqu'une association demande une subvention il est normal qu'elle précise sa destination ; la loi prévoit qu'un contrat d'objectifs soit signé et chiffré à partir de 23 000 euros.

La chambre régionale de la cour des comptes a relevé qu'en 2007, 2008 et 2009 ces contrats n'existaient pas ; elle a lourdement sanctionné cette dérive.

A ce sujet monsieur le Maire a fait voter une délibération qui indique que la commune n'a subi aucun préjudice ; or pour le savoir il faut vérifier si ces subventions ont bien été utilisées, ce qui semble n'avoir pas été fait ; actuellement elles dépassent plus d'un million d'euros par an, soit versées par l'office municipal du tourisme soit versées directement par le budget communal ; en tout cas de l'argent public.

Le sous préfet a demandé à la mairie d'établir des contrats d'objectifs, or ceci ne sont pas chiffrés, ils indiquent tout simplement que le détail sera donné à la fin de l'année car les activités ne sont pas encore définies.

Nous avons demandé le détail des contrats 2011, ils ne nous ont pas été communiqués.

Cette situation doit être impérativement régularisée sous peine de sanctions éventuelles.

Affaire à suivre !

« Avec vous, Argelès-sur-Mer a avancé »

C'est le message adressé par Pierre Aylagas à l'occasion des vœux du conseil municipal aux Argelésiens. Le député-maire a également présenté la feuille de route pour 2013.



Un espace Jean Carrère archi-comble avec 1 200 personnes, tous les maires de la communauté de communes et de nombreux maires de la circonscription, plusieurs conseillers généraux, le préfet René Bidal, le sous-préfet de Céret Philippe Saffrey, des présidents d'association, des délégués de quartier... les vœux de Pierre Aylagas, député-maire, et de son équipe municipale ont affiché complet.

Une cérémonie parfaitement rodée et démarrée par un vidéo-rama retraçant l'activité municipale de 2008 à 2012. Une activité que Pierre Aylagas a rappelé en insistant sur 3 thèmes : le logement, les services à la population et le cœur de ville. Concernant le logement, il a souligné que les engagements du contrat municipal de 2008 seraient tenus : « *Entre 2008 et la fin 2014, ce sont 400 logements à vocation sociale ou parcelles de lotissement communal qui auront été attribués* ».

Pour les services à la population, le député-maire a insisté sur « *la création de l'espace Waldeck-Rousseau, l'ouverture du Centre d'Interprétation de l'Albera, la transformation de la bibliothèque en médiathèque, la construction d'un club-house pour le handball, l'aménagement de nouvelles salles pour l'école de musique et l'équipement en numérique du cinéma* ».

Concernant le cœur de ville, Pierre Aylagas est revenu sur la mise en sens unique de la route

nationale : « *notre principale entrée de ville a été embellie et sécurisée. Il fallait agir, nous l'avons fait et l'avenir nous confortera dans ce choix. Depuis 2008, nous avons rénové les parkings de la Gare et de l'allée de la Tolérance. Ces parkings de proximité sont un atout supplémentaire pour le centre-ville. Des travaux sont en cours faubourg de l'Arpe. Ils s'inscrivent dans une opération globale d'aménagement du cœur de ville qui se poursuivra place Gambetta et boulevard Herriot* » a-t-il insisté.

Ce que sera 2013

Puis, Pierre Aylagas a évoqué les 4 grands chantiers lancés en 2013.

Premier d'entre eux, le lycée dont la construction démarrera au premier semestre pour une ouverture en 2015. « *Cet établissement comptera 1 700 élèves dont 300 dans des filières post-baccalauréat. Ce lycée sera le symbole de l'Argelès-sur-Mer de 2020 que nous construisons dès aujourd'hui* ».

Second point, l'aménagement de la piscine couverte intercommunale dont les travaux débuteront en février. « *C'est l'équipement sportif et ludique qui manquera à notre territoire et qui répondra aux besoins de tous* ».

Troisième point, la construction d'un réfectoire de 192 élèves pour l'école Curie-Pasteur. « *Le projet comprend également une salle destinée à la musique, des*

salles de jeux et de loisirs pour les enfants et une salle de boxe ».

Dernier point, la nouvelle caserne de gendarmerie pour le Peloton de Surveillance et d'Intervention dont les travaux

commenceront avant l'été. 20 gendarmes y seront affectés à l'année.

Après ce large tour d'horizon, il était temps de s'adresser autour du buffet les meilleurs vœux pour l'année 2013.

Classes 1942 - 1943 - 1944

Retrouvailles au printemps

Ils sont nés et ont grandi à Argelès-sur-Mer, ont franchi ou vont bientôt franchir le cap des 70 ans et ont décidé de passer une journée ensemble sous le signe de l'amitié. Une journée où les anecdotes ne manqueront sûrement pas... Le rendez-vous est fixé le dimanche 14 avril à 12h au Plaza bowling, route du Littoral.

Inscriptions : Jean-Pierre Auriach pour les personnes nées en 1942. Tél : 04 68 81 47 22 ; Pierre Madern pour les personnes nées en 1943. Tél : 04 68 95 45 44 ; Dany Pinon-Teixidor pour les personnes nées en 1944. Tél : 04 68 81 22 44.

Recensement

Jusqu'au 23 février

Depuis le jeudi 17 janvier, l'INSEE a lancé un recensement de la population à Argelès-sur-Mer. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, cette enquête ne concerne que 8% de la population. L'agent recenseur est muni d'une carte officielle avec sa photographie et la signature du maire. En cas d'absence lors du passage de l'agent recenseur, vous pouvez retourner le questionnaire à la mairie.

Rappelons que toutes les réponses sont confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle fiscal ou administratif.

Piscine

Fermeture le 22 février

En raison des travaux de restructuration et de couverture de la piscine municipale, celle-ci fermera ses portes le vendredi 22 février. Les travaux dureront plus d'un an.



Le patrimoine de l'Albera à l'affiche

Sous le titre « Outils d'ici, Outils d'aujourd'hui », la Casa de l'Albera-Maison du Patrimoine propose de découvrir une exposition qui met en valeur les savoir-faire locaux et leur évolution au cours des siècles.



La collection de la Casa de l'Albera-Maison du Patrimoine est riche de près de 2 000 outils et objets de la vie quotidienne. Elle est constituée de dons faits depuis une trentaine d'années par des Argelésiens conscients de la valeur de leur patrimoine et de l'importance des savoir-faire locaux.

Depuis la réouverture de la Casa de l'Albera en avril 2010, cette collection est régulièrement mise en valeur lors d'expositions temporaires qui présentent un thème précis de notre patrimoine. La nouvelle exposition de la

Casa de l'Albera intitulée *Outils d'ici, outils d'aujourd'hui* vous propose de découvrir ou redécouvrir divers outils agricoles utilisés dans l'Albera et dans de nombreuses autres régions.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'activité agricole a tenu une place prépondérante dans l'économie des villages de l'Albera. Les paysans se servaient d'outils inventés depuis des millénaires qui avaient, pour certains, très peu évolué. Mais ils utilisaient aussi des outils nouveaux qu'ils créaient en fonction des besoins du moment ou de l'évolution des

méthodes de travail.

Cette exposition visible du 12 janvier au 1^{er} juin 2013 met l'accent sur la permanence de certains outils et sur la faculté d'adaptation et l'ingéniosité des paysans face à de nouvelles situations.

La Casa de l'Albera-Maison du Patrimoine est ouverte au public du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Entrée : 3 euros (gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés de leurs parents). Visites guidées et groupes : contacter le 04 68 81 42 74.

22-24 février

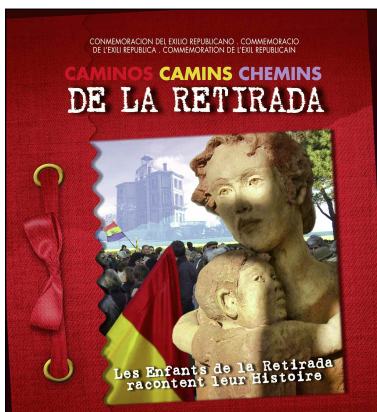
Les enfants de la Retirada racontent

La nouvelle édition des Chemins de la Retirada, organisée cette année à Argelès-sur-Mer, Ene et Collioure, mettra l'accent sur les enfants de la Retirada.

La traditionnelle marche, le 23 février, verra les participants relier la gare d'Ene à la Maternité.

A Argelès-sur-Mer, les temps forts des Chemins de la Retirada sont les suivants :

- Vendredi 22 février à l'espace Jules Pams à Valmy** : à 17h, visite des expositions ; à 18h15, conférence de Grégory Tuban sur *Mars 1941, la révolte des femmes du camp d'Argelès face à la déportation des brigadistes internationaux vers l'Afrique du nord*.
- Samedi 23 février à l'espace Jean Carrère** : à 10h, forum du livre ; à 16h15, témoignages d'enfants de la Retirada ; à 18h, concert avec la chorale *Les chiffons rouges* ; à 20h45, projection du film *Corsino* en présence du



réalisateur. A 15h30, dépôt de gerbe au cimetière des Espagnols (avenue de la Retirada). **Les 22 et 23 février**, la Casa de l'Albera projette le film *Argelès-sur-Mer se souvient... la Retirada, le camp, rappel des journées commémoratives du 31 août au 5 septembre 1999*. Programme complet sur www.argeles-sur-mer.com

Déferlantes 2013

Les premières têtes d'affiche



Dans quelques semaines, les organisateurs des Déferlantes d'Argelès-sur-Mer dévoileront l'affiche complète de la 7^e édition du festival qui aura lieu en juillet prochain pendant 3 journées.

On connaît déjà deux dates : le lundi 8 et le mardi 9 juillet. Selon les artistes retenus, la troisième soirée aura lieu soit le dimanche 7, soit le mercredi 10.

A Noël, une première vague d'artistes a été annoncée. Il s'agit d'*Iggy Pop and The Stooges* (déjà présents en 2010), *The Hives*, *Asaf Avidan*, *C2C* et *Lescop*. Des Pass sont déjà en vente sur le site www.lesdeferlantesdargelessurmer.co

L'agenda de février et mars



6 février-20 mars **Cinéma des enfants**

6 février : 7, 8, 9... *Boniface*, film à partir de 3 ans.

20 mars : *Le Tableau*, film à partir de 6 ans.

Film et goûter 2,50 euros.
A 15h30 au cinéma Jaurès.

6-12 février **Cinéma**

6 février : ciné-forum avec les Amis de Cinémaginaire, *Jours de pêche en Patagonie* de Carlos Sorin. Film suivi d'un débat et d'un repas tiré du sac.

A 19h au cinéma Jaurès. 5 euros.
12 février : projection de *Dans la peau de l'ours*, film autour des fêtes de Carnaval de Prats-de-Mollo. En présence du réalisateur François Boutonnet.

A 20h30 au cinéma Jaurès.

9 février **Soirée catalane**

Soirée festive avec chansons et théâtre organisée au profit des sinistrés des incendies de l'Alt Empordà. A 20h30 à l'espace Jean Carrère.

13 février-6 mars **Les mercredis de la Casa**

13 février : sur le thème, *Les animaux du mas*, la Casa de l'Albera propose diaporama, atelier, jeux pour enfants.

6 mars : sur le thème des

Femmes qui vivaient et travaillaient à Argelès à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e.

Petits et grands découvriront et réaliseront des recettes de grands-mères, ils pourront également participer à des jeux d'association d'objets anciens et nouveaux.

A 14h30, à la Casa de l'Albera. Réservation au 04 68 81 42 74.

16-17 février **Danse**

Stage de danse avec Bruno Vandelli organisé par Jetonn' Danse.

Salle de danse, chemin de Palau. Tél : 04 68 81 04 90

16 février-17 mars **Les Musicales d'Argelès-sur-Mer**

16 février : *Agua e Vinho*, duo de guitares avec Pierre Milan et Régis Daniel.

A 17h, galerie Marianne.
Entrée 5 euros.

17 mars : *Colour Jazz Quartet*, jazz des années 50 avec Alain Martin, baryton

A 17h, cinéma Jaurès.
Entrée 5 euros.

20 février **Cinéma : Mirem Catala**

Cinémaginaire présente *Mirem Catala*, un cycle de films en version originale en catalan et sous-titres français.

Projection de *Any de Gracia*, un film de Ventura Pons.
A 21h au cinéma Jaurès.

21 février **Les Judis au Théâtre**

Représentation de *La fête du travail ou comment gagner un emploi*, par la compagnie Jehan d'Abondance.

A 20h30 au cinéma Jaurès.
Entrée gratuite.

22 février **Ciné-chanson**

Cinémaginaire présente un ciné-chanson en hommage à Georges Brassens, avec le chanteur Davy Kilembé. Soirée avec film, repas et spectacle : 12 euros.

A 18h30 au cinéma Jaurès.

2 mars **Ouverture du Carnaval**

16^e Election des Miss et Miss Baby Carnaval avec bal d'ouverture du Carnaval.

A 21h espace Jean Carrère.
Entrée gratuite.

3-9 mars **Parades du Carnaval**

3 mars : 1^{ère} parade de jour animée par la troupe *Heiva i Tahiti*, groupes à pied, bandas et danseuses.

Départ à 15h de la mairie, allée

Ferdinand Buisson, route nationale, avenue du 8 mai 1945, boulevard Herriot, place Gambetta, avenue du Marasquer, avenue de la Libération, route nationale et place Gambetta.

9 mars : parade nocturne du Carnaval. Départ à 20h30. Même circuit que le 3 mars. Bal de clôture espace Jean Carrère.

6-10 mars **Cinéma**

Festival *Femmes et Toiles 2013* des amis de Cinémaginaire au cinéma Jaurès.

Au programme, films, exposition, débats avec les invités et buffets.

9-24 mars **Printemps des poètes**

XV^e édition de cette manifestation dont le thème est « Les voix du poème ». Nombreux rendez-vous proposés par les Amis de la Médiathèque.

31 mars-1^{er} avril **Fête américaine**

Ouverture de la saison touristique avec la fête américaine organisée au centre-plage le dimanche et le lundi de Pâques. Animations pour petits et grands, initiation à la danse country, concert gratuit, exposition de véhicules d'époque.

Cent plants de chênes au Valmarie

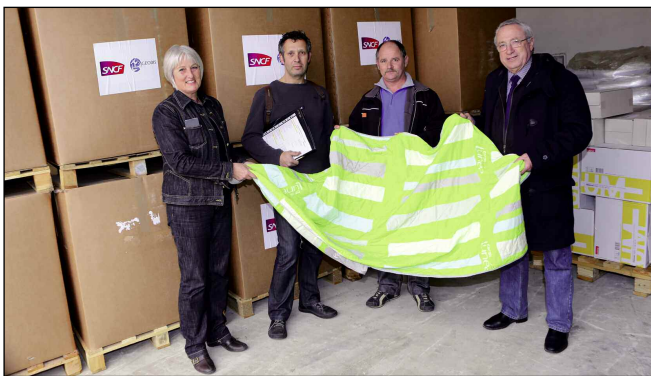


Dans le cadre d'un projet pédagogique porté par l'association *Ecoles et Forêts Solidaires*, projet soutenu par la ville et auquel les écoles des Tamaris et Curie-Pasteur ont adhéré, cent plants de chênes blancs viennent d'être plantés par les enfants de ces écoles sur le parking du Valmarie au Racou.

Encadrés par Pierre Broch, conseiller municipal délégué à l'environnement, Sandrine Collet, responsable de l'association et des agents des espaces verts, une centaine d'enfants a participé à cette opération dont les bénéficiaires, après la revente d'arbres, permettra de financer des opérations de reforestation en Amérique du Sud et au Sénégal.

Le but étant de replanter 2 arbres dans ces pays pour 1 arbre à Argelès-sur-Mer.

Solidarité : partenariat avec la SNCF



A l'occasion du renouvellement des stocks de literie destinés aux trains de nuit, le groupe SNCF a décidé de faire bénéficier plusieurs collectivités et associations des anciens lots de literie en parfait état. Ce sont plus de 75 000 couettes qui ont été distribuées en novembre et décembre à une dizaine de collectivités et à des associations caritatives. Parmi elles, des associations et des communes de la 4^e circonscription puisque Pierre Aylagas avait obtenu la livraison de 2 000 couettes.

Le 24 décembre, le député-maire remettait un lot de 300 couettes au SIHA (Section d'Intervention Humanitaire Argelésienne).

Un beau cadeau de fin d'année pour les plus fragilisés de nos concitoyens et tous ceux qui oeuvrent à leurs côtés.

Hommage aux médaillés

Chaque année, la cérémonie des vœux du conseil municipal aux Argelésiens (*page 11*) est l'occasion de décerner la médaille de la ville à des citoyens qui se dévouent pour la collectivité.

Les lauréats de l'année sont :

Maurice Codognet : à 17 ans, en 1940, avec une quinzaine de jeunes Argelésiens, il traverse la frontière puis l'Espagne pour rejoindre les Forces Françaises Libres au sein desquelles il participe au combat pour libérer la France et l'Europe.

Aujourd'hui, il s'investit au sein du comité du Souvenir Français et fut l'instigateur de la plaque et du giratoire des *Evadés de France Argelésiens*.

Alain Miquel : figure emblématique du cœur du village, il oeuvre au sein des associations qui travaillent pour préserver et mettre en valeur notre patri-



moine. Propriétaire de la Tour médiévale de la rue des Remparts. Il ne cesse de la restaurer pierre après pierre. Il est aussi membre de la commission accessibilité pour rendre la ville plus facile aux personnes à mobilité réduite.

Edwige Giot : à 23 ans, elle est la première femme à avoir obtenu un 1^{er} prix de clarinette au conservatoire à Paris.

Façades illuminées : les lauréats

Plus d'une vingtaine de foyers argelésiens a participé au traditionnel concours d'illuminations de façades de maisons, d'appartements ou de décorations de commerces.

Chacun d'entre eux à sa manière, avec des moyens plus ou moins importants, a ainsi contribué à rendre la ville plus lumineuse pendant les fêtes de fin d'année.

Lors d'une réception en mairie, tous les participants ont été récompensés par Pierre Aylagas entouré d'adjoints et de conseillers municipaux, membres du jury.

Prix d'excellence attribués à M^{me} Dominguez (13, rue des Roitelets), M^{me} Alviano (5 rue des Palombes), M^{me} Bovalo (20 rue Estève Caseponce), Christian Ancelot (4 rue des Colibris), Hugues Boisot (10 rue



d'Avranches), René Bonhomme (1 rue des Cortalets), Marie-Ange Tescher (22 rue Estève Caseponce), Jean Keller (impasse J. Sabaté), René Paillisse (28 route de Notre-Dame-de-Vie), Marité Guele (11 rue Marcel Pagnol), Magdaleno Faille (5 rue Elsa Triolet) et Jean- Pierre Lemoine (1 rue Julien Panchot)

Illés de la ville



Depuis 1976, elle enseigne cet instrument au sein de l'école de musique. En 2008, elle est à l'origine de la création de l'harmonie municipale qui oeuvre lors des cérémonies patriotiques.

Jean-Pierre Olive : il a appris la musique à la lyre argelésienne.

Il dirige aujourd'hui avec talent et passion la chorale paroissiale André Dunyach. Il est

aussi membre de l'orchestre de l'Ecole de musique.

Pascal Martinez : employé municipal au cimetière. Le 23 août, au large de Saint-Cyprien, il a sauvé un vacancier qui se noyait en parvenant à le ramener sur le rivage. Il a reçu la médaille de la Société d'Encouragement au Bien qui récompense les auteurs d'actes de courage et de dévouement civique ou social.

Événements



Prix d'encouragement attribués à Marcel de Maya (10 rue des Châtaigniers), Isabelle Rouxel (1 rue Ludovic Massé), Pierre Degre (8 rue des Violettes), M. Calando (12 rue des Couloumates), Valérie Dauphas (8 allée des Figuiers), Damien Taris (12 rue Jean Cayrol), Michel Metzger (23 impasse des Arbousiers),

André Virroy (18 rue Frédéric Mistral), Monique Guy (Rés. Grand Pavois), Marie-Dominique Cortes (4 place de la République), Flore Alzina (3 impasse Sainte Madeleine) et Roberte Rebollo (5 bis rue de la République)

Pour les commerces, le 1^{er} prix a été décerné au "Rêve de Suzon" devant Optic 2000.

Sciences : une jeune Argelésienne récompensée

Elève de terminale au lycée Déodat de Séverac à Céret lors de l'année scolaire 2012-2013, la jeune argelésienne Léa Michelet vient de recevoir des mains du préfet de Région, Thierry Lataste, le prix de la vocation scientifique et technique des filles.

Ce prix de 1 000 euros encourage les jeunes filles qui choisissent une orientation vers un métier scientifique et technique dans lequel elles sont sous-représentées.

Au niveau régional, ce sont 21 prix qui sont attribués par la Délégation régionale aux Droits des Femmes et de l'Égalité.

Cette année, Léa Michelet poursuit ses études en première année de prépa BCPST (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre) au lycée Joffre à Montpellier. Elle souhaite devenir ingénieure dans le domaine de l'eau et de l'environnement dans le but notamment de participer à des missions humanitaires facilitant l'accès à l'eau potable aux populations défavorisées.



1^{er} janvier : tous à l'eau !

Au centre-plate, le 1^{er} janvier au matin, il y avait autant de monde sur le sable... que dans l'eau. Sur le sable, des centaines de curieux venus assister au premier spectacle de l'année, le bain du nouvel an, et frissonner en regardant s'ébattre les baigneurs.

Dans l'eau, ils étaient près de 300 à avoir bravé une Méditerranée à 12 degrés avec une température de l'air équivalente et quelques gouttelettes de pluie. Certains courageux ont effectué quelques brasses, d'autres se sont seulement trempés sous le regard bienveillant des sauveteurs aquatiques municipaux et des sapeurs-pompiers. Comme le veut la tradition, chacun des baigneurs est reparti avec son précieux diplôme attestant de sa participation.



Février

● Mercredi 6

Cinéma des enfants : « 7, 8, 9... Boniface » à partir de Cinéma Jaurès à 14h30.

● Jeudi 7

Atelier écriture des Amis de la Médiathèque. Médiathèque J. Ferrat à 19h.

Ciné-forum des Amis de Cinémaginaire. Cinéma Jaurès à 19h.

● Samedi 9

Connaissance du Monde : « Les chemins de Compostelle » par Alain De La Porte. Cinéma Jaurès à 14h30.

Conférence de Robert Vinas : « La Compagnie Catalane en Orient ». Salle Buisson à 17h.

Goûter auteurs lecteurs avec Gildas Girodeau. Médiathèque J. Ferrat à 16h.

Soirée catalane au profit des sinistrés des incendies de l'Alt Emporda. Espace Jean Carrère à 20h30.

● Mardi 12

Rencontre de lecteurs, les coups de coeur de Martine Benech. Médiathèque J. Ferrat à 15h30.

Film « Dans la peau de l'ours » de François Boutonnet. Cinéma Jaurès à 20h30.

● Mercredi 13

Mercredis de la Casa : atelier famille sur le thème des animaux des mas. Casa de l'Albera à 14h30.

Café poétique des Amis de la Médiathèque sur le thème « Exils ». Salle Buisson à 19h.

● Vendredi 15

Echanges de l'Université Populaire Pyrénées Méditerranée sur l'art et l'argent avec Michel Arnaudès, peintre, et Henri Solans, économiste. Médiathèque J. Ferrat à 18h30.

● Samedi 16

Rencontre de lecteurs, Noire passion. Les coups de coeur de Charlène Bujéaud. Médiathèque J. Ferrat à 15h30.

Musicales d'Argelès-sur-Mer : « Agua e Vinho », duo de guitares Pierre Milan et Régis Daniel. Galerie Marianne à 17h.

● Les 16 et 17

Stage danse avec Bruno

Vandelli. Rens. : Jetonn'Danse - tél. 04 68 81 04 90.

● Mardi 19

Cinéma avec « Like someone in love », film présenté par le Groupement National des Cinémas de recherche. Cinéma Jaurès à 20h30.

● Mercredi 20

Conte, « Le panier de figues » par Violaine Condat (dès 5 ans). Médiathèque J. Ferrat à 15h.

Mirem català, cycle de cinéma en catalan : « Any de Gracia ». Cinéma Jaurès à 21h.

● Jeudi 21

Les Jeudis du Théâtre, « La fête du Travail ou comment gagner un emploi » par la compagnie Jehan d'Abondance. Cinéma Jaurès à 20h30.

● Vendredi 22

Ciné-chanson, soirée film-repas-spectacle en hommage à Georges Brassens avec Davy Kilembé. Cinéma Jaurès à 18h30.

Carnaval des écoles avec la Fanfare des clowns. Rues du village à 15h.

● Du 22 au 24

Chemins de la Retirada : marche symbolique, expos, conférences, film, concerts, salon du livre... autour de l'exil des Républicains espagnols (page 12).

● Dimanche 24

Vide-grenier des particuliers organisé par l'association des commerçants du centre-plateau (inscriptions sur place).

● Mercredi 27

Atelier philo des Amis de la Médiathèque. Médiathèque J. Ferrat à 19h.

● Jeudi 28

Atelier d'écriture des Amis de la Médiathèque. Médiathèque J. Ferrat à 19h.

Mars

● Samedi 2

Election des Miss et Miss Baby Carnaval et Bal d'Ouverture du Carnaval. Espace Jean Carrère à 21h.

● Dimanche 3

Carnaval, sortie dans les rues du village à partir de 15h.

● Mercredi 6

Mercredis de la Casa : atelier famille sur la femme. Casa de l'Albera à 14h30.

● Samedi 9

Carnaval, sortie nocturne à 21h et Bal de Clôture du Carnaval à 22h30 (page 13).

● Mercredi 13

Conte, « Dans mon panier » par Johanna Peeters et Jean-Michel Llanes (dès 2 ans). Médiathèque J. Ferrat à 16h.

● Jeudi 14

Atelier d'écriture des Amis de la Médiathèque. Médiathèque J. Ferrat à 19h.

● Samedi 16

Connaissance du Monde : Connaissance du Monde « Pérou - Chili ». Cinéma Jaurès à 14h30.

Conférence du Casal de l'Albera. salle Buisson à 17h.

Goûter auteurs lecteurs avec Jean-Christian Séguret. Médiathèque J. Ferrat à 16h.

● Dimanche 17

Musicales d'Argelès-sur-Mer : « Colour Jazz Quartet », Jazz des années 1950 avec Alain Martin, baryton. Cinéma Jaurès à 17h.

● Mercredi 20

Cinéma des Enfants : « Le Tableau » de Jean-François Laguionie (dès 6 ans). Cinéma Jaurès à 15h30.

● Samedi 23

Conférence-Dédicace de Joan Peytaví Deixona pour son livre « Avantspassats, histoire et généalogie des grands hommes de Catalogne Nord ». Médiathèque J. Ferrat à 17h.

● Mardi 26

Rencontre de lecteurs, les coups de coeur de Bruno Mazzili. Médiathèque J. Ferrat à 15h30.

● Jeudi 28

Atelier d'écriture des Amis de la Médiathèque. Médiathèque J. Ferrat à 19h.

● Samedi 30

Rencontre de lecteurs, Noire passion. Les coups de coeur de Nelly Leroy. Médiathèque J. Ferrat à 15h30.

● Dimanche 31 et lundi 1er

8^e **Fête américaine** au centre-plateau pour l'ouverture de la saison.

Galerie Marianne

Espace Liberté
Du mardi au samedi de 14h à 18h,
ainsi que les mercredis
et samedis de 10h à 12h

Du 10 janvier au 9 février

Exposition Hommage à **Alain Devin**

Du 14 février au 12 mars

« Exil(s) », euvres de **Philippe Liech**, peintre et **Paul Delgado**, photographe

Du 14 au 24 mars

Exposition dans le cadre du **Printemps des Poètes** sur le thème « Les voix du poème » avec les Amis de la Médiathèque

Du 27 mars au 17 avril

Exposition de photographies de **Annie Tor**

Casa de l'Albera Maison du Patrimoine

Place des Castellans
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 12h et de 14h à 17h

Jusqu'au 30 juin

Outils d'ici, outils d'aujourd'hui

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'agriculture tenait une place prépondérante dans l'économie des villages de l'Albera. Certains outils agricoles n'ont pas ou peu évolué depuis des millénaires, alors que d'autres ont été inventés par l'homme pour répondre à des nouveaux besoins ou à de nouvelles méthodes de travail. L'exposition temporaire proposée par la Casa de l'Albera/ Maison du patrimoine de janvier à juin 2013 vous invite à venir découvrir des outils utilisés dans l'Albera et dans de nombreuses autres régions depuis les débuts de l'agriculture.

L'info en direct

Animations, rendez-vous culturels, expositions, cinéma... sur www.argeles-sur-mer.com

Pensez à vous abonner à notre **lettre d'information** pour tout savoir ce qui va se passer dans la semaine.